

# Qualité de vie au travail : de nouveaux enjeux pour les instances représentatives du personnel

**Public :** Représentants du personnel (membres CSE, DS, RS, RSS)

## Objectifs de la formation

- **Identifier le rôle des instances représentatives du personnel** en matière de qualité de vie au travail (QVT)
- **Préparer la négociation annuelle obligatoire** sur l'égalité professionnelle et la QVT

## Approche pédagogique

- Cas pratiques sur la base des documents sociaux de votre entreprise, de textes juridiques et de données sectorielles
- Formation opérationnelle animée par un spécialiste du droit social appliqué à l'entreprise

## Programme

### La qualité de vie au travail : de quoi s'agit-il ?

#### Comprendre les attributions des instances représentatives du personnel en matière de QVT

- CSE, OS : quelles prérogatives en matière de qualité de vie au travail ?
- Délégué syndical, membres du CSE, salarié mandaté : qui peut négocier un accord d'entreprise ?

#### Identifier les informations relatives à la qualité de vie au travail

- Organisation et conditions de travail, santé et sécurité au travail, relations de travail et climat social, égalité professionnelle et diversité... : quelles informations dans la BDESE ?
- Les accords en vigueur : prendre en compte les mesures existantes et objectifs liés à la QVT au regard du cadre légal

#### Mettre à profit le travail des IRP en vue de la négociation sur l'égalité professionnelle et la QVT

- Quelles thématiques aborder dans le cadre de la négociation ?
- Le lien entre les consultations du CSE et la négociation sur l'égalité professionnelle et la QVT
- Assurer un suivi des mesures et objectifs de progression définis dans les accords

**Conditions d'inscription en interentreprises :** Durée : 1 journée / Date et lieu : à définir / Tarif : 404 € nets par participant. Cette formation peut également s'organiser en **intra entreprise**, avec des dates et des modalités de réalisation adaptées à vos besoins.